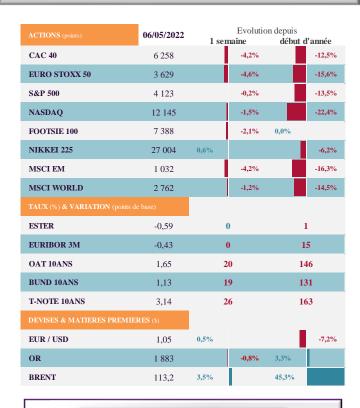


SEMAINE DU 9 MAI 2022

- ▶ Sur fond de nouveaux dégagements sur les marchés obligataires, le principal temps fort de cette semaine aura été la conférence de presse qui a suivi le FOMC. Au cours de celle-ci, Jerome Powell s'est directement adressé aux citoyens américains pour rappeler sa détermination à combattre une inflation qu'il juge « beaucoup trop élevée » et qu'il convient de faire baisser « sans tarder ». Il a également dressé le constat d'une économie solide et d'un marché du travail « extrêmement tendu ». Le dernier rapport mensuel sur l'emploi est d'ailleurs venu illustrer ce constat avec plus de 400.000 emplois créés pour le 12e mois consécutif. Le président de la Fed a également rappelé la responsabilité des blocages en Chine et du conflit ukrainien dans l'environnement inflationniste.
- ▶ C'est dans ce contexte qu'une hausse des taux directeurs de 50 points de base a été annoncée; au moins une seconde hausse de même ampleur devrait suivre avant que de nouvelles données économiques ne déterminent le rythme des futurs ajustements vers le taux « neutre ». Une réduction du bilan de l'institut d'émission va également être entreprise à compter de juin et s'accélérera à compter de septembre.
- ▶ Si les marchés d'actions ont momentanément salué l'absence de mauvaises surprises (alors qu'un premier resserrement de 75 points de base circulait dans le marché), le répit fut de courte durée avec une reprise du mouvement haussier sur les taux et des rendements réels américains qui s'installent désormais en territoire positif. Les titres des sociétés chèrement valorisées ont été le plus lourdement pénalisés, tels que ceux des sociétés de croissance défensive, tandis que les valeurs dites « Value » résistaient mieux. Le secteur de l'énergie est le seul à terminer dans le vert cette semaine en lien avec la hausse du prix du Brent (TotalEnergies:+7% sur la semaine).
- ▶ En Europe, les bonnes publications et les indications des entreprises pour le T2 moins alarmistes que prévu ne suffisent pas à soutenir la cote dans un contexte où le Vieux Continent pourrait faire face à des coûts énergétiques plus élevés à l'avenir en lien avec le nouveau programme de sanctions à l'égard de la Russie. Même si l'économie de la zone euro a fait preuve jusqu'ici d'une résilience inattendue, la nette dégradation de l'indice du sentiment économique en avril témoigne de l'inquiétude des ménages quant à la poursuite de la hausse des prix.

LA LETTRE HEBDO DE VEGA IM



3,14%

C'est le taux de rendement américain à 10 ans en clôture de séance le 6 mai, en hausse de plus de 160 points de base (bp) depuis le début d'année et de 26bp sur la seule semaine écoulée. D'autres résistances symboliques ont été franchies sur les taux souverains, notamment sur le Bund allemand (1.14%) et le BTP italien (3.15%). Ces ruptures de seuils auront entraîné une nouvelle vague de baisse des indices actions, en particulier européens, déjà fragilisés par un contexte macroéconomique et géopolitique incertain.



LE FOCUS DE LA SEMAINE : L'OPEP AUGMENTE MODESTEMENT SA PRODUCTION DE PÉTROLE

Décote de cours entre un baril de pétrole russe de l'Oural et un baril de Brent (en \$)



- Après l'annonce par les pays membres de l'Union européenne de leur volonté d'un embargo total sur le pétrole russe, les cours du brut de la mer du Nord ont atteint 113\$ le baril.
- ► Certes en recul par rapport au pic de 14 ans à 139\$ touché dans le sillage de l'invasion militaire en Ukraine, les cours demeurent à des niveaux élevés, contribuant ainsi à alimenter l'inflation importée en UE.
- ► C'est dans ce contexte que l'Union a demandé une hausse de la production de brut en provenance de l'OPEP. Mais l'alliance s'est tenue à sa politique d'augmentation très graduelle avec une mise sur le marché de 432.000 barils supplémentaires par jour.
- L'OPEP justifie sa décision par le **ralentissement de la croissance en Chine** provoqué par les mesures sanitaires dans d'importants pôles économiques (Pékin, Shanghaï) et leurs régions environnantes.
- ▶ En attendant, le surplus de production de brut russe, dont les cours accusent une forte décote depuis fin février (près de 40\$ par rapport au Brent), est absorbé en partie par l'Inde (surachats de 627.000 barils par jour) et par la Chine qui a également l'intention d'accroître ses importations.

UNE GESTION À LA UNE: VEGA GLOBAL CARE ISR, UN FONDS ACTIONS SANTÉ ET RESPONSABLE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée du site internet de VEGA IM



Profil rendement risque SRRI







Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



Pour accéder à toutes nos publications et tout savoir sur nos expertises de gestion, rendez-vous sur www.vega-im.com

VOS CONTACTS CHEZ VEGA INVESTMENT MANAGERS

Joëlle Bohbot - 01 58 19 29 35 - joelle.bohbot@vega-im.com

Philippe Vanicatte - 01 58 19 33 18 - philippe.vanicatte@vega-im.com

Stefano Lettieri - 01 58 19 29 47 - stefano.lettieri@vega-im.com

Eric Decourval - 01 58 19 29 36 - eric.decourval@vega-im.com

Vincent Thuel - 01 58 19 88 08 - vincent.thuel@vega-im.com

Pierre-Marie Le Bihan - 01 58 19 73 78 - pierre-marie.lebihan@vega-im.com

Jean-Baptiste Chambert - 01 58 19 29 34 - jean-baptiste.chambert@vega-im.com

José Castro - 01 58 19 43 17 - jose.castro@vega-im.com

Romain Ringuet - 06 09 51 58 57 - romain.ringuet@vega-im.com

AVERTISSEMENTS

Ce document est destiné aux clients non professionnels et est produit à titre purement indicatif.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par VEGA INVESTMENT MANAGERS. Néanmoins, VEGA INVESTMENT MANAGERS ne saurait en garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude. Les informations relatives aux OPC dont les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale de l'OPC tel que le 'Document d'Information Clé pour l'Investisseur' (DICI) disponible sur le site internet : www.vega-im.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, le document "Information clé pour l'investisseur", dont vous devez prendre connaissance, devra vous être remis. Il est disponible auprès de votre conseiller financier ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. VEGA Investment Managers ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : http://www.vega-im.com/fr-FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires. Ce document ne peut faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé. Il ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers ou en partie, sans le consentement écrit préalable de VEGA INVESTMENT MANA

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un FCP dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer, chaque porteur devra tenir compte de son patrimoine personnel, de la réglementation qui lui est applicable, de ses besoins actuels et futurs sur l'horizon de placement recommandé mais également du niveau de risque auquel il souhaite s'exposer. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment son patrimoine afin de ne pas l'exposer uniquement aux seuls risques de cet OPC. Il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts d' un OPC de contacter son conseiller habituel, préalablement à la souscription pour bénéficier d'une information ou d'un conseil adapté à sa situation personnelle.

VEGA Investment Managers

115, rue Montmartre, CS 21818 75080 Paris Cedex 02

Tél.: +33 (0) 1 58 19 61 00 - Fax: +33 (0) 1 58 19 61 99 - www.vega-im.com

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 957 688,25 euros - 353 690 514 RCS Paris

TVA: FR 00 353 690 514 Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

sous le numéro GP 04000045 Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS